

<b>Fiche 2 : Animation foncière régionale</b>		National Fiche 1 Fiche 2 Fiche 3 Local Fiche 4
<b>Territoire concerné : Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>		
<b>Type(s) de problème(s) traité(s) :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Regroupement foncier de petites propriétés <input type="checkbox"/> Mise à jour du cadastre <input type="checkbox"/> Biens vacants et sans maître <input type="checkbox"/> Biens non délimités <input type="checkbox"/> Communalisation de forêts sectionales <input type="checkbox"/> Diagnostic foncier forestier <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :		
<b>Pilote : CNPF / Ministère Agriculture</b> Période de réalisation : 2020		
Description synthétique de l'action		
<p><i>L'animation foncière par le CNPF en AuRA peut se décrire sur 3 échelles : régionalement avec l'animation foncière régionale (fiche 2), à l'échelle des collectivités de communes (fiche 3), à l'échelle de la section cadastrale (fiche 4). La fiche 1 sur le module foncier de Laforetbouge est une action transversale permettant le développement des autres actions foncières.</i></p> <p>L'animation foncière régionale repose sur le développement et la communication de la bourse foncière de Laforetbouge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître : Par la promotion du service auprès des collectivités locales, ainsi qu'auprès d'autres professionnels travaillant avec le public cible (ex. notaires) dans le cadre de partenariat.                      Par la communication et la valorisation d'évènements locaux et d'actualités auprès des propriétaires privés.</li> <li>- Accompagner : Par une aide à la saisie des offres de vente proposée gratuitement auprès des propriétaires privés souhaitant vendre leurs parcelles.                      Par des conseils sur les questions relatives au foncier.</li> <li>- Orienter : Si besoin vers les professionnels de la filière.</li> </ul>		
Retour d'expérience		
<b>Ce qui a bien fonctionné :</b>  Demande d'aide à la saisie importante.  Partage d'expérience entre les territoires grâce au rôle transversal de l'animateur.  Animation sur les territoires ne souhaitant/pouvant pas la mettre en place.	<b>Difficultés rencontrées :</b>  Pas de possibilité d'accompagner les propriétaires jusqu'à l'identification des propriétaires voisins. (Accompagnement moins développé que sur la fiche 3).  Territoire vaste comprenant des spécificités territoriales locales.	

**Résultats chiffrés de l'action en Auvergne-Rhône-Alpes** (ex : nbre de propriétaires, évolution de la surface moyenne des propriétés... ) :

- Action en cours - Résultats chiffrés attendus pour fin 2020 -

Une vingtaine d'actions retenues pour l'animation foncière régionale en 2020, sur l'ensemble des départements.

**Coût de l'action** (€ ou nombre de jours) :

1 ETP dédié, soit environ 60 000€ annuel.

*Une page maximum SVP*